

Saint-Père, il y a urgence à ordonner prêtres des gens mariés

Dans l'avion qui le ramenait de Panama, le pape François a dit qu'il ne prendrait jamais la décision d'ordonner prêtres des gens mariés. Or nous en avons grandement besoin. Une chronique de Charles Delhez.

Saint-Père, je vous en supplie, donnez des prêtres au peuple chrétien, autorisez l'ordination de personnes mariées. Dans l'avion qui vous ramenait du Panama, vous avez fait une longue allusion au livre de l'évêque allemand Fritz Lobinger (1), vivant en Afrique du Sud. Il suggère qu'à côté d'un clergé traditionnel, il y ait des prêtres qu'il appelle "corinthiens", en référence au fonctionnement de la communauté créée par saint Paul à Corinthe. "Ils exerceraient plutôt leur ministère à temps partiel et seraient ordonnés pour une communauté particulière dans laquelle ils travailleraient en équipe", écrit-il. C'est ce modèle dont nous avons besoin aujourd'hui dans notre pays - et dans d'autres sans doute - pour revitaliser nos communautés. Elles sont en effet laissées à l'abandon faute de personnel qui connaisse chacun par son nom, comme le Bon Pasteur. Et cela nous permettrait de dépasser le cléricisme que vous avez tant en horreur.

Je sais que c'est Dieu qui appelle et qui donne à son Église. Mais il ne fait rien sans nous. Oserais-je vous dire, avec le plus grand respect et mon affection filiale, que nous lui compliquons parfois la tâche ?

Je n'exprime pas ici mes convictions personnelles, mais l'attente de tant de chrétiens fidèles et sincères que je rencontre. Ils ont souvent été les heureux bénéficiaires de la générosité de leurs prêtres célibataires, mais ils constatent qu'il n'y a plus de vocations sacerdotales issues de leurs communautés. En Belgique, ils n'étaient que quelques unités à s'être présentés aux portes d'un séminaire en septembre dernier, et nous avons 3 486 paroisses. La chaîne de la transmission risque bien d'être rompue assez rapidement. Qui fera ce beau geste de la fraction du pain en mémoire de Jésus ? Il y a une urgence pastorale, comme dans les îles du Pacifique ou en Amazonie. 163 000 bénévoles font vivre nos communautés et nos mouvements. Quel vivier ! Parmi ces personnes mariées, certaines ont vraiment un cœur de pasteur, une connaissance profonde de l'Écriture et de la Tradition, une vie de prière et de charité intense, sans parler de leur dévouement à toute épreuve, à côté de leurs charges familiales ou professionnelles.

Dans notre région aux périphéries de l'Église, les jeunes n'envisagent plus une "carrière sacerdotale". Sans doute sont-ils trop loin de l'Église pour cela. Comme vous le dites, c'est notamment dû à la pauvreté du témoignage des prêtres, des évêques et des chrétiens, mais c'est un fait. De plus, dans tous les pays et dans le nôtre, les scandales sexuels à répétition, d'autant plus bruyants qu'ils sont sur fond de célibat obligatoire, ont défiguré ce témoignage. Et, hormis le drame de la pédophilie, heureusement minoritaire, le nombre de "doubles vies" dans les rangs du clergé est important. La règle demeure, Saint-Père, mais sur le terrain, même si les apparences sont parfois sauvées, elle n'est pas toujours respectée, beaucoup s'en faut.

Un mot, dans la bouche de Jésus, m'a toujours profondément marqué : "Si tu veux..." Il n'impose jamais et respecte le rythme de chacun. Il fut un temps où notre Europe était suffisamment prête pour un célibat obligatoire. Et cela a donné de beaux fruits, les exemples de sainteté ne manquent pas. Mais ce n'est actuellement plus le cas chez nous.

Ne pas faire du célibat une condition pour être prêtre, c'est-à-dire pasteur d'une petite portion du Peuple de Dieu, rendrait le signe du célibat beaucoup plus parlant. N'est-il pas la vocation propre de la vie religieuse, féminine comme masculine ? Vous et moi sommes jésuites et le célibat fait partie de notre vocation. Je souhaite que beaucoup entendent encore cet appel, car cette vie est tellement belle. Mais, faute de communautés vivantes, cette vocation risque aussi de disparaître.

Il y a urgence, Saint-Père. C'est à votre cœur si sensible aux appels de vos brebis que je m'adresse. *Vox populi, vox Dei*, dit-on. Soyez assuré de toute mon affection fraternelle et filiale.

Charles DELHEZ, s.j.

(1) *Qui ordonner ? Vers une nouvelle figure des prêtres*, Lumen vitae, 2008